

CharteCyber

La présente **charte**, réalisée dans le cadre du Mois européen de la cybersécurité (Cybermoi/s), énonce **8 engagements** principaux des organisations pour la mise en place d'un cadre de cybersécurité vertueux et responsable. En ratifiant cette charte et en assurant sa promotion, l'objectif des signataires est de contribuer à fédérer autour de l'enjeu économique et sociétal qu'est la cybersécurité, ainsi que des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour y répondre.

J'ENGAGE MON ORGANISATION (entreprise, association, collectivité...) à :

- 1** **Faire de la cybersécurité une priorité stratégique** adaptée aux risques qui peuvent peser sur son activité. 
- 2** **Nommer un « référent cybersécurité »** en charge de porter et d'animer le sujet en interne. 
- 3** **Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs** aux risques cyber et aux enjeux pour l'organisation. 
- 4** **Former ses collaborateurs** aux bonnes pratiques et réflexes de cybersécurité à adopter et à en veiller à l'application. 
- 5** **Anticiper les cyberattaques** en élaborant des plans de secours adaptés et à en vérifier périodiquement la pertinence par des exercices. 
- 6** **Évaluer régulièrement le niveau d'exposition** aux risques cyber des différentes composantes de son système d'information afin d'en décliner les mesures correctrices nécessaires. 
- 7** **S'appuyer, autant que de besoin, sur des fournisseurs et prestataires** de cybersécurité à la compétence reconnue et attestée par des labels ou certifications. 
- 8** **Promouvoir** autant que possible auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, administrés, fournisseurs, partenaires...) **les enjeux liés à la cybersécurité et les bonnes pratiques** à observer pour travailler et développer son activité dans un environnement numérique de confiance. 

Le groupe TVH Consulting s'engage en ratifiant la CharteCyber

Eric BOISNEAULT